Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Neuvillette - Tome IV

Neuvillette, c^ne^ de *Jublains.* — Guillaume de Neuvillette. Geof. Le Vilain et Gautier de Neuvillette, sont condamnés à une dure réparation par l'évêque du Mans pour avoir blessé Gilles, fils de Payen de Deux-Evailles, 1255. C'est peut-être pour s'acquitter que Juhel de Neuvillette, chevalier, et Macée, sa femme, firent en 1269, plusieurs dons en Deux-Evailles à Pierre, fils aîné du même Payen de Deux-Evailles (Cart. de Deux-Evailles, f. 30-31, 238). — Guill. de Neuvillette avait, d'accord avec Gerv. des Ecottais, gratifié avant 1310, Jean Le Voyer du fief de Heusevin (Châtillon). En 1310, Henri d'Avaugour, baron de Mayenne, donne aussi au même Jean Le Voyer 20 s. de rente qu'il prenait sur les fiefs de Neuvillette « par la main de Monsour Payen de Couesmes, » et tous ses droits féodaux, « especiaument en son habergement de Neufvillette. » — Jean de Caradreux rend aveu à Louis de Montecler « pour l'habergement, domaine, moulin, mestairies, estangs, droit de prendre deux chênes par an dans la forêt de Bourgon, suffisans à merrains à vin, à seage, droit au bois de chauffage, au parnage de trente porcs et un ver, droit d'usage pour ses mestairies dans les landes de Champ-de-Vigne, depuis le bois d'Hermet jusqu'au Bois-Robert. » — Alain de Caradreux fait foi et hommage à Bourgon, le 19 juin 1483, en présence de Pierre des Arglantiers, sgr d'Airon, Charles d'Anthenaise, sgr du dit lieu, Jean de Landrepouste, sgr du dit lieu, Brisegaud des Arglantiers, sgr de Passay. — Guyard de la Fosse (*Hist. de Mayenne,* p. 102) écrit que Joachim de Caradreux épousa Marie de Rohan. Par testament du 28 mars 1677, Joachim de C. légua une rente de 30 ℔ aux Cordeliers de Laval. — La note que j'ai écrite au sujet de la conversion de Cyrano de Bergerac par les soins de Madeleine Robineau, femme de Christophe de Champagne, baron de Neuvillette, a été l'occasion d'une lettre de M. Kléber de Margerie dans la *Liberté* du 18 sept. 1907. M. A. de Préville croit par ailleurs que les deux religieuses qui assistèrent Cyrano, leur cousin, étaient Marie et Elisabeth Hardy, filles d'Elisabeth de Secqueville, Ursulines. Quant à Madeleine Robineau, il la croit aussi cousine de Cyrano, dont Christophe de Champagne de Neuvillette était camarade (A. de Préville, *Cyrano de Bergerac,* Angoulême, 1909, et lettre de l'auteur).

L'épitaphe d'Ant. de Morel et de Marie de Beaumanoir, presque entièrement effacée, est sur marbre dans le pavage des fonts de l'église de Jublains. — Claude-Gédéon-Denis du Metz, comte de Rosnay, président honoraire à la Cour des comptes de Paris, vendit le 9 décembre 1768, en cour de Paris, le château avec cour, issues, quatre étangs, moulin, landes, 100 arpents de bois, 1/8 des dîmes de la paroisse, à Pierre Le Nicolais, pour 65.500 ℔ et une rente de 2.400 ℔ à Genev. Pouyvet de la Blinière, femme du vendeur.